



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction générale de l'alimentation
Sous-direction de la réglementation, de la recherche
et de la coordination des contrôles**

Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyse

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 Paris Cedex 15

Suivi par : Estelle LOUKIADIS
Tél : 01 49 55 81 49
Fax : 01 49 55 59 48
Réf. Interne : SDRRCC/BQCC/

**NOTE DE SERVICE
DGAL/SDRRCC/N2008-8151**

Date: 26 juin 2008

Classement: OTA432 et OTA38

Date de mise en application : immédiate

Confidentialité: tout public

Annule et remplace: Note de service DGAL/SDSPA/N99-8057
Note de service DGAL/SDSPA/N99-8058

Modifie : Note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8288 du 6 décembre 2007

Date limite de réponse: -

☐ Nombre d'annexe : 1

Objet : Méthode de dépistage et de confirmation pour l'analyse d'anticoccidiens dans les oeufs par CL/SM-SM.

Modification de l'annexe 2 de la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8288 relative aux prélèvements et méthodes d'analyse.

Bases juridiques: DIRECTIVE 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996, relative aux mesures de contrôle à mettre en oeuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits.

Résumé : La présente note de service référence les méthodes de dépistage et de confirmation des anticoccidiens dans les oeufs. Elle modifie ainsi l'annexe 2 de la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8288 relative aux prélèvements et méthodes d'analyse.

Mots-cles : Méthode officielle d'analyse – plan de surveillance – plan de contrôle – laboratoire – anticoccidiens – oeufs.

Destinataires

Pour exécution :

- Préfets
- Directeurs départementaux des services vétérinaires
- Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers
- AFSSA – LERMVD - Fougères
- Laboratoires vétérinaires départementaux

Pour information :

- Brigade nationale d'enquête vétérinaires et phytosanitaires
- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires
- Directeur de l'INFOMA
- DGCCRF
- COFRAC

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les références de la nouvelle méthode de dépistage et confirmation pour l'analyse d'anticoccidiens dans les oeufs par CL/SM-SM (ESI).

Méthode	Anciennes références	Nouvelles références à partir de la date de publication de la présente note
Méthode de dépistage et de confirmation pour l'analyse d'anticoccidiens dans les oeufs	- Méthode interne AFSSA LERMVD	- Méthode LMV/08/01 – version 1

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour le contrôle des médicaments vétérinaires (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Laboratoire d'études et de recherche sur les médicaments vétérinaires et les désinfectants – AFSSA LERMVD, site de Fougères).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés à cette fin par le ministère chargé de l'agriculture, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

L'annexe 2 de la note DGAL/SDRCC/N2007-8288 du 6 décembre 2007 relative aux prélèvements et méthodes d'analyse est par conséquent remplacée par l'annexe de la présente note de service. Les modifications apportées apparaissent sur fond jaune. Les modifications antérieures à la publication de la présente note de service sont signalées par une croix devant chaque ligne ayant été modifiée.

La sous-directrice de la réglementation,
de la recherche et de la coordination des contrôles

Sophie Bouyer

Annexe

Version consolidée de l'annexe 2 de la note DGAL/SDRCC/N2007-8288 du 6 décembre 2007

Groupe de substances	Analytes recherchés	Espèces ou produits	Matrice	Quantité prélevée min.	Nb d'échantillons/prélèvement	Matériel nécessaire et conditionnement	Conservation	méthode/technique d'analyse	Matrice à analyser	Quantité à analyser	Texte de référence	Réf. méthode	Limites détection, quantif/ dénom.	Observations PS/PC 2008	
X Biologique Antibiorésistance	Enterococcus faecium, Echerichia Coli, Campylobacter	porcins	féces	25 g		sachet plastique stérile	réfrigération	Culture microbiologique	féces	25 g	Méthode AFSSA			Pas de résultats à transmettre, les souches isolées sont transmises à l'AFSSA Ploufragan	
	<i>E. coli</i>	Porcins - Volailles	viande de découpe	40 g	1	sachet plastique stérile ou emballage d'origine	réfrigération	Culture microbiologique	viande	10 g	Méthode AFNOR + précisions de la NS correspondante (pré-enrichissement)	NF ISO 16649-2 NF V 08-053	Présence dans 10 g	Pas de résultats à transmettre, les souches isolées sont transmises à l'AFSSA Ploufragan	
	histamine	produits obtenus à partir de poissons visés dans le règlement (CE) n° 2073/2005 du 15 novembre 2005	Poissons entiers ou morceaux selon taille poisson, unités de ventes préemballées	200 g chair	9	emballage d'origine ou sachet plastique stérile	réfrigération ou congélation	CCM (D) CLHP (C ou D)	Chair crue ou transformée de poisson obtenue à partir de poissons entiers ou de morceau, unités de vente préemballées	100 g	NS DGAL/ SDHA n° 3694 du 04/07/84 (D) AFSSA Boulogne, journal AOAC, vol. 80, n° 1, 1997 (C) et Règlement (CE) n° 2073/2005 du 15 novembre 2005		10 ppm (maximum de 50 ppm)		
X	<i>Escherichia coli</i> STEC/VTEC	Bovins	Minerai	5 kg/unité	1	sachet plastique stérile	réfrigération ou congélation selon état initial échantillon	PCR + microbiologie	viande (excisions superficielles de tissu conjonctif)	75 g	Méthode diffusée par le LNR <i>E. coli</i> VTEC (ENV Lyon - UMAP) selon NS		Présence dans 75 g	Laboratoire de première intention pour la détection des gènes <i>stx</i> et confirmation par le LNR <i>E.coli</i> VTEC en cas de résultat positif	
X	<i>Listeria monocytogenes</i>	Ovins Préparations de viandes (DLC supérieure à 10 jours)	Merguez	100 g/unité	3	emballage d'origine	réfrigération	Microbiologie	merguez	25 g	Méthodes AFNOR ou méthodes alternatives validées AFNOR	NF EN ISO 11290-1 NF EN ISO 11290-2	Présence dans 25 g 10 /g si présence	1 unité analysée à réception labo 1 unité analysée à DLC après conservation 2/3 +3°C / 1/3 +8°C 1 unité analysée à DLC après conservation 1/3 +3°C / 2/3 +8°C	
X	<i>Listeria monocytogenes</i>	Catégories de produits sensibles	Denrées alimentaires	100 g/unité	1	emballage d'origine	réfrigération	Microbiologie	denrées alimentaires	25 g	Méthodes AFNOR ou méthodes alternatives validées AFNOR	NF EN ISO 11290-1 NF EN ISO 11290-2	Présence dans 25 g 10 /g si présence	Analyse effectuée à DLC	
X	<i>Salmonella</i>	Porcins - Volailles	Préparations de viande Produits à base de viande	50 g/unité	5	emballage d'origine	réfrigération	Microbiologie	préparations de viande ou produits à base de viande	10 g	Méthodes AFNOR ou méthodes alternatives validées AFNOR	NF EN ISO 6579	Présence dans 10 g	La nature des produits à prélever est précisée dans la NS correspondante	
X	Salmonelles	produits animaux destinés à l'aa	tx colza et tournesol, farine de poisson, aliments pet food	500g	1	sachet plastique	température ambiante	Culture microbiologique			ISO 1614 soit Salmonella Gold TRA2/8-03/01				
X	Salmonelles + entérobactéries	produits animaux destinés à l'aa	aliment poules pondeuses FAF	500g	1	sachet plastique	température ambiante	Culture microbiologique			ISO 1614 soit Salmonella Gold TRA2/8-03/01				
Biologique Mycotoxines	Aflatoxine B1 et (aflatoxine M1 pour le lait)	lait de vache	lait cru	1000 ml	1	flacon	congélation	CLHP fluorimétrie			NF EN ISO 14501 fev 99	LOQ=0,005 µg/L			
		produits destinés à l'aa	orge, blé, maïs, tourteaux de soja et arachide, aliment vache laitière et volaille...	500 g	1	sachet plastique	température ambiante	Purification en colonne d'immuno-affinité et dosage HPLC avec dérivation post-colonne			Norme AFNOR	NF EN 12955 (V 03-122)	LOQ = 0.2 µg/Kg		
		volailles	rein	1 rein	1	sachet plastique	congélation	CLHP fluorimétrie			PR/TOMI-NAT/01 rév 01.2000				
		volailles	foie	1 foie	1	sachet plastique	congélation	CLHP fluorimétrie			PR/TOMI-NAT/01 rév 01.2000				
	gossypol libre	produits végétaux destinés à l'aa	tourteaux de coton	500 g	1	sachet plastique	température ambiante				AFNOR	NF V 18-110 (Mars 1986)	LOQ = 200 mg/Kg		
	ochratoxine A	porcins	rein	1 rein	1	sachet plastique	congélation	CLHP fluorimétrie				PR/TOMI-NAT/04 rév 01. 2000	LOQ=0,5 µg/Kg		
		volailles	foie	1 foie	1	sachet plastique	congélation	CLHP fluorimétrie				PR/TOMI-NAT/04 rév 01. 2000			
	trichothécènes	lait	lait cru	1000 ml	1	flacon	congélation	CPG				mise au point de la méthode		LOQ=0,005 mg/kg	
	zéaralénone														
	ochratoxine A	matières premières et aliments composés destinés à l'aa	orge, blé, maïs + aliment ruminant + aliment volaille	500 g	1	sachet plastique	température ambiante	CL/SM-SM							
trichothécènes A et B															
Fumonissines B1 et B2															
autres															

Groupe de substances	Analytes recherchés	Espèces ou produits	Matrice	Quantité prélevée min.	Nb d'échantillons/prélèvement	Matériel nécessaire et conditionnement	Conservation	méthode/technique d'analyse	Matrice à analyser	Quantité à analyser	Texte de référence	Réf. méthode	Limites détection, quantif/ dénom.	Observations PS/PC 2008
X	Biologique Phycotoxines	ASP	mollusques bivalves	animal décortiqué	250 g	1	sachet plastique	congélation	CLHP	chair	4 g	R854/2004	LNRBM-ASP 01	Méthode à utiliser à compter du 24 mars 2008 selon NS N2008-8077. Méthode diffusée par le LNR de l'AFSSA-LERQAP.
X		phycotoxines lipophiles	mollusques bivalves	animal décortiqué	3 Kg	1	sachet plastique	congélation	test biologique	hépatopancréas sauf chair pour les pectinidés	20 g	R854/2004	LNRBM-LIP 01 sauf pour les pectinidés pour lesquels la référence de la méthode est LNRBM-LIP 02	Méthodes à utiliser à compter du 24 mars 2008 selon NS N2008-8077. Méthodes diffusées par le LNR de l'AFSSA-LERQAP.
X		PSP	mollusques bivalves	animal décortiqué	3 Kg	1	sachet plastique	congélation	test biologique	chair	100 g	R854/2004	LNRBM-PSP 01	Méthode à utiliser à compter du 24 mars 2008 selon NS N2008-8077. Méthode diffusée par le LNR de l'AFSSA-LERQAP.
	Biologique Protéines	protéines animales transformées	aliments composés toutes espèces, produits végétaux	matières premières végétales toutes espèces	1 kg	procédure triple exemplaires	sachet plastique	température ambiante	Séparation densitométrique et microscopique			Directive 2003/126/CE	LOQ = 0,1%	Prélèvements réalisés en élevage
	Contaminants environnement composés OC, OP et assimilés	Dioxines PCB "dioxin like" indicateurs	huîtres		8 Kg	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,02 pg TEQ/g produit frais	
			lait entier de préférence		1l	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	Le prélèvement pourra être conservé dans un sachet/flacon de verre ou de polyéthylène ou polypropylène en dernier ressort.
			matières grasses animales		200g	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	
			moules		5 Kg	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,02 pg TEQ/g produit frais	
			œufs	œufs	12 oeufs	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	
			volailles		2 Kg	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	
			tout autre produit ou denrée que ceux explicités		1 Kg	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	congélation	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	
X	Contaminants environnement composés OC, OP et assimilés (suite)	Dioxines PCB "dioxin like" PCB indicateurs (suite)	produits animaux destinés à l'aa	matières premières d'origine animale	1000 g	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	température ambiante	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	Le prélèvement pourra être conservé dans un sachet/flacon de verre ou de polyéthylène ou polypropylène en dernier ressort.
			produits de la pêche (hors aquaculture)	Espèces entières, si possible éviscérées	minimum 1 kg	plusieurs individus	Contenant en aluminium	congélation	CG/SM haute résolution	Chair de poisson, de céphalopodes ou de crustacés	200g 1 échantillon de laboratoire composé de plusieurs individus	Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,02 pg TEQ/g produit frais	Dosage sur le même échantillon de laboratoire du taux de matières grasses selon méthode normalisée AFNOR
			produits végétaux destinés à l'aa	matières premières végétales, aliments composés toutes espèces	500 g	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	température ambiante	CG/SM haute résolution			Adaptation de normes AFNOR et EPA 1613	LOQ<0,1 pg TEQ/g MG	Le prélèvement pourra être conservé dans un sachet/flacon de verre ou de polyéthylène ou polypropylène en dernier ressort.
X	Contaminants environnement pesticides, composés OC, OP et assimilés	1.pesticides/OC + PCB + pyréthrinoides 2.OP	bovins	graisse périréale	200 g		Contenant en aluminium	congélation	OC : GC/DCE OP : GC/DPN	graisse périréale	50 g	DGAL/SDSSA/SDRRC/N2003-8141	OC, PCB pyréthres : CENPOP01 rév4 OP : CENPOP02	
X			porcins, ovins, caprins, équins	rein avec graisse périréale	200 g		Contenant en aluminium	congélation	OC : GC/DCE OP : GC/DPN	rein + graisse périréale	50 g	DGAL/SDSSA/SDRRC/N2003-8141	OC, PCB pyréthres : CENPOP01 rév4 OP:CENPOP02	
X		1.pesticides OC+pyréthrinoides+ PCB	volailles, lapins, gibiers	muscle et peau sans os	200 g		Contenant en aluminium	congélation	GC/DCE	muscle	100 g	DGAL/SDSSA/SDRRC/N2003-8141	OC, PCB pyréthres : CENPOP01 rév4	
X		1.pesticides/OC+PCB 2.OP	lait	lait	1l		flacon en verre	congélation	OC : GC/DCE OP : GC/DPN	lait	0,5 l	DGAL/SDSSA/SDRRC/N2003-8141	OC, PCB : CENPOP01 rév4 OP:CENPOP02	
X			poissons d'aquaculture	chair	200 g		Contenant en aluminium	congélation	OC : GC/DCE	chair		DGAL/SDSSA/SDRRC/N2003-8141	OC, PCB : CENPOP01 rév2	
X		pesticides organochlorés et organophosphorés	matières premières destinés à l'aa	matières premières d'origine végétale	1 kg	1	sachet plastique	température ambiante	GC / MS				NF 14181 et 14182	LOQ = 0.02 mg/Kg pour l'endosulfan LOQ = 0.01 mg/Kg pour l'HCH
			matières premières destinés à l'aa	huile de poisson	500 ml	1	flacon	température ambiante	CEN POP1				NF EN 1528	
	Contaminants environnement hydrocarbures	HAP (selon la recommandation du 4 février 2005)	produits de la mer et de l'eau douce	chair	1 kg	plusieurs individus	sachet plastique	frais, vivants ou congelés	CG/HRMS	chair de poisson, de céphalopodes, de crustacés ou de coquillages	200g 1 échantillon de laboratoire composé de plusieurs individus			
		HAP (15 congénères)	poissons et viandes cuites	chair cuite plat prêt à consommer	3*100g	3		congélation	CG/HRMS	les modalités seront précisées dans la note spécifique				
	Contaminants environnement divers	fluor	produits minéraux destinés à l'aa	phosphate	500 g	1	sachet plastique	température ambiante	chromatographie ionique avec détection par conductimétrie			Adaptation de méthodes normalisées pour d'autres matrices	LOQ = 50 mg/Kg	
		Campéchlore	produits animaux destinés à l'aa	huile, farine et aliment pour poisson	500 g	1	contenant aluminium ou emballage d'origine	température ambiante	méthode en cours d'élaboration, prête au 1er juillet 2006					
	Divers	multirésidus	miel	miel	500 g		flacon		CLHP, SAA, ELISA, CL/SM-SM					sulfathiazole, amitraze,...
		nitrites	produits animaux destinés à l'aa	Farines de poisson	1 kg	1	sachet plastique	température ambiante	flux continu			Adaptation de méthodes normalisées	LOQ = 0.2 mg/Kg	
X		mélamine	produits animaux destinés à l'aa (import)	gluten de blé, gluten de maïs, farine de maïs, protéine de soja, son de riz, concentré protéique de riz chinois	500 g	1	sachet plastique	température ambiante	GC-MS (quadrupolaire) (D) et GC-MS/MS (triple quadrupolaire) ©				Laberca	LOD=LOQ= 1 mg/kg

Groupe de substances	Analytes recherchés	Espèces ou produits	Matrice	Quantité prélevée min.	Nb d'échantillons/prélèvement	Matériel nécessaire et conditionnement	Conservation	méthode/technique d'analyse	Matrice à analyser	Quantité à analyser	Texte de référence	Réf. méthode	Limites détection, quantif/ dénom.	Observations PS/PC 2008	
X X X X X X X X X X X X X X X	AINS	lait	lait	100 ml		flacon	congélation	CL/SM-SM (D et C)				Méthode AFSSA	LOD<100µg/kg (carprofène), LOD<2,5µg/kg (phénybutazone, diclofénac), LOD<10µg/kg (autres molécules)	plan expérimental AINS lait en 2008	
		bovins,porcins, ovins,caprins, équins	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CL/SM-SM (D et C)			DGAL/SDSPA/SDRRC/N2007-8213 (D et C)	LMV/05/03 version 2 (D et C)	LOD<100µg/kg (carprofène), LOD<2,5µg/kg (phénybutazone, diclofénac), LOD<10µg/kg (autres molécules)	En 2007, les méthodes AINS ont fusionné.	
	antibiotiques	lait	lait	100 ml		flacon	congélation	test basé sur stéarothermophilus (D) test d'acidification + méthode des 3 boîtes + CL/SM-SM(C)			DQ/SVHA/N.82/N°8034 du 23 mars 1982 et DQ/SVHA/N.85/N°8027 du 15 février 1985	JO du 06/10/83	LOD variables		
		poissons d'aquaculture	chair	200 g		sachet plastique	congélation				DGAL/SDRRC/N2006-8240 (prémi-test) DGAL/SDSPA/SDRRC/N2007-8214 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV 93-01 version 2 (D)	LOD variables	Mise en place du prémi-test en 2007 en pré-screening	
		bovins,porcins, ovins,caprins, équins	muscle	200 g		sachet plastique	congélation	prémi-test et 4 boîtes si positif ou 4 boîtes seul (D) LC/SM-SM (C)			DGAL/SDRRC/N2006-8240 (prémi-test) DGAL/SDSPA/SDRRC/N2003-8021 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV/90/01 version 4 (D)	LOD variables		
	volailles, lapins, gibiers	muscle	200 g		sachet plastique	congélation									
	anticoccidiens (polyéthers ionophores)	bovins, porcins, lapins, gibiers	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) CL/SM-SM (C)			DGAL/SDSPA/SDRRC/N2003-8144 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV/03/03 version 1 (D)	LOD < 50 à 200 µg/kg (D) LOD < 1µg/kg (C)		
		ovin, caprin	foie	100 g		sachet plastique	congélation	CL/SM-SM (D et C)			méthode interne AFSSA LERMVD		LOD<2µg/kg	Plan expérimental mis en place en 2006 sur agneau et chevreau reconduit en 2007	
		volaille (poulet de chair et dindes)	foie	100 g		sachet plastique	congélation	CL/SM-SM (D et C)			méthode interne AFSSA LERMVD		LOD<2µg/kg	Plan expérimental mis en place en 2006 et reconduit en 2007	
	X	œufs	œufs	œufs	12 oeufs		boîte à œufs	température ambiante	CL/SM-SM (D et C)			méthode interne AFSSA LERMVD	LMV/08/03 V1 (nouvelle méthode)	LOD < 1µg/kg	Pour le dépistage, les prélèvements seront transmis à l'AFSSA LERMVD jusqu'au 30 juin 2008 puis seront ensuite transmis à certains laboratoires départementaux dont la liste sera fixée par note de service
	X	avermectines	bovins, porcins, ovins, caprins, équins	foie	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) + HPLC (D) CLHP-FLUO (C)		50g	DGAL/SDSPA/N99-8057(D) DGAL/SDSPA/N99-8058(C)	LMV/98/02 (D) LMV/98/03 (C)	LOD < 10 µg/kg (D) LOD < 2 µg/kg (D) LOD < 7,5 µg/kg ©	Pour le dépistage, les 2 méthodes CCM + HPLC coexistent jusqu'au 1er avril 2008
			poissons d'aquaculture	chair et peau	200 g		sachet plastique	congélation	CLHP-FLUO (D et C)			DGAL/SDSPA/SDRRC/N2004-8213	LMV/04/03 version 1	LOD < 1 µg/kg	
			lait (incluant la recherche de l'ivermectine)	lait	100 ml		flacon	congélation	CLHP-FLUO (D et C)			DGAL/SDSPA/SDRRC/N2007-8215	LMV/98/01 version 2	LOD < 0,5µg/l	
X X X X X X X X X X X X X X X	benzimidazoles	bovins, porcins, ovins, caprins, lapins, gibiers à poils	foie	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) CLHP/UV ou CL/SM-SM (C)		50g	DGAL/SDSPA/N99-8056 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV/99/03 (D)	LOD = 500 µg/kg (D) LOD < 40 µg/kg (CLHP)		
		lait	lait	100 ml		flacon	congélation	CLHP (D) CL/SM-SM (C)		50 ml	DGAL/SDSPA/N2001-8068 (D)	LMV/01/02	LOD < 10 µg/kg (D) LOD < 1/2 LMR (C)		
		œufs	œufs	12 oeufs		boîte à œufs	température ambiante	CCM (D) CL/SM-SM (C)		6 œufs	DGAL/SDSPA/SDRRC/N2003-8144 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV/03/04 version 1 (D)	LOD = 200 µg/kg (D) LOD < 1/2 LMR (C)	Cette méthode est spécifique au flubendazole.	
		volailles, gibiers à plume	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) CLHP/UV ou CL/SM-SM (C)		50 g	DGAL/SDSPA/SDRRC/N2003-8144 (D) méthode interne AFSSA LERMVD (C)	LMV/03/04 version 1 (D)	LOD = 25 µg/kg (D) LOD < 5µg/kg (CLHP)	Recherche de flubendazole	
	carbamatés	bovins,porcins, ovins, caprins, volailles	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CL/SM-SM (D et C)			DGAL/SDRRC/N2005-8244 (D et C)	Afssa LERQAP/TOP POP 03 rév.00			
	corticoides	bovins,porcins, ovins,caprins, équins	tissus (foie ou muscle)	100 g (foie/muscle)		sachets	congélation	CL/SM-SM (D et C)			0,1 g	DGAL/SDRRC/N2005-8222	LABERCA/05C.1.1	0,10<LOD< 0,54 µg/kg (dépistage)	
			poils	600 mg pour poils		flacon	congélation	CL/SM-SM (D et C)			15 g	DGAL/SDRRC/N2005-8070	LABERCA/03C-p.1	0,70<LOD<26µg/kg (dépistage)	
	quinolones	bovins, porcins, volaille, lapins, gibier d'élevage poissons d'aquaculture	muscle chair	100 g 200 g		sachet plastique sachet plastique	congélation congélation	CCM (D) CLHP ou CL/SM-SM (C) CLHP (D et C)			DGAL/SDSPA/N99/ n°8077 (D) Méthode interne afssa (C)	LMV/99/05 (D)	LOD < 15µg/kg (CCM)		
	sulfamides	volailles, lapins, gibiers	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) CLHP (C)			50 g	DGAL/SDSPA/N99-8077 (D) DGAL/SDRRC/N2004-8110 (C)	UCM#201 (D) LMV/92/02 version 2 (C)	LOD < 50 µg/kg (D) LOD < 10 µg/kg (C)	
		bovins,porcins, ovins,caprins	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CCM (D) CLHP (C)				DGAL/SDSPA/N99-8077 (D) DGAL/SDRRC/N2004-8110 (C)	UCM#201 (D) LMV/92/02 version 2 (C)	LOD < 50 µg/kg (D) LOD < 10 µg/kg (C)	
		lait	lait	100 ml		flacon	congélation	CCM (D) CLHP (C)			50 ml	DGAL/SDSPA/N99-8021 (D) DGAL/SDRRC/N2002-8064 (C)	LMV/99/01 (D) LMV/00/01 révision 1 (C)	LOD < 10 µg/kg	
		œufs	œufs	12 oeufs		boîte à œufs	température ambiante	CCM (D) CLHP ou CL/SM-SM (C)			6 œufs	DGAL/SDSPA/N99-8078 (D) méthode interne Afssa LERMVD (C)	LMV/99/06 (D)	LOD = 50 µg/kg (D) LOD = 10 µg/kg (CLHP) LOD = 5µg/kg (CL/SM-SM)	
	tétracyclines	bovin, porc, ovin, caprin, volailles, lapins	muscle	100 g		sachet plastique	congélation	CLHP (D et C)			DGAL/SDSPA/N2001-8069 DGAL/SDSPA/MCS/SDRRC/N2005-8003	LMV/01/03	LOD < 15 µg/Kg		
	tranquillisants	bovins, porcins	rein	rein entier		sachet plastique	congélation	CLHP (D et C)			1/2 rein	DGAL/SDSPA/N92-8028	UCM/90/05 rév 1	LOD = 1 à 10 µg/Kg	

Groupe de substances	Analytes recherchés	Espèces ou produits	Matrice	Quantité prélevée min.	Nb d'échantillons/prélèvement	Matériel nécessaire et conditionnement	Conservation	méthode/technique d'analyse	Matrice à analyser	Quantité à analyser	Texte de référence	Réf. méthode	Limites détection, quantif./ dénom.	Observations PS/PC 2008
Physico-chimiques radionucléides	césium 134 et 137	aliments pour nourrissons		300g (sec) à 500 g (humide)	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		animaux de boucherie	muscle (sans os)	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		animaux de boucherie	abats	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		animaux de boucherie	thyroïdes	organe	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		bovins, caprins	lait liquide stérilisé	1L	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		gibier	muscle	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		gibier	abats	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	prélèvement : plusieurs pièces pour le petit gibier
		lapins	muscle	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		lapins	abats	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		miel	miel	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		poissons d'aquaculture	chair	700g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		produits laitiers		500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		volailles	œufs	12 œufs	1	boîte en carton en isolant chaque œuf	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
		volailles	muscle	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg	
	volailles	abats	500g	1	sachet plastique	congélation	spectrométrie gamma				CEA GT 21 1982	LOQ=10 Bq/Kg		
	strontium	bovins, caprins	lait liquide stérilisé	1L	1	sachet plastique	congélation	compteur proportionnel alpha, bêta				CEA CETAMA 330 ou Méthode interne	LOQ=1 Bq/Kg	

Groupe de substances	Analytes recherchés	Espèces ou produits	Matrice	Quantité prélevée min.	Nb d'échantillons/prélèvement	Matériel nécessaire et conditionnement	Conservation	méthode/technique d'analyse	Matrice à analyser	Quantité à analyser	Texte de référence	Réf. méthode	Limites détection, quantif/ dénom.	Observations PS/PC 2008	
Physico-chimiques Métaux lourds	arsenic total	poissons d'aquaculture	chair	200 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congélation	SAA hydrures				AFSSA met 04 et 05			
		produits animaux destinés à l'aa	Phosphate, additifs oligo-éléments	500 g	1	sachet plastique	température ambiante	extraction-minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP avec générateur hydrures CMA				NF EN 13346 adaptée pour extraction/ minéralisation et NF EN 11885 adaptée pour dosage ICP/hydrures	LOQ = 0.40 mg/Kg	Pour 2008, la recherche de cadmium, plomb et arsenic se fait simultanément sur le même prélèvement	
	cadmium	produits animaux destinés à l'aa	Phosphate, additifs oligo-éléments	500 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	température ambiante	extraction-minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP				NF EN 13346 adaptée pour extraction/ minéralisation et NF EN 11885 adaptée pour dosage ICP	LOQ = 0.40 mg/Kg	Pour 2008, la recherche de cadmium, plomb et arsenic se fait simultanément sur le même prélèvement	
	mercure	produits animaux destinés à l'aa	Farines de poisson, huiles de poisson	500 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	température ambiante	spectro photométrie			Méthode AFSSA MET 01 - SAA Vapeurs froides		LOQ=0,0083 mg/Kg		
	plomb	lait de vache	lait cru	500 ml	1	flacon plastique décontaminé	congélation	SAA four ou flamme				AFSSA LERQAP.CIME - MET 03	LOQ Pb=0,008mg/Kg		
		produits animaux destinés à l'aa	Phosphate, additifs oligo-éléments	500 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	température ambiante	extraction-minéralisation à l'eau régale et dosage par ICP				NF EN 13346 adaptée pour extraction/ minéralisation et NF EN 11885 adaptée pour dosage ICP	LOQ = 0.40mg/Kg	Pour 2008, la recherche de cadmium, plomb et arsenic se fait simultanément sur le même prélèvement	
	plomb et cadmium	bovins,porcins, ovins,caprins, équins	muscle	200 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congélation	SAA four ou flamme				AFSSA LERQAP.CIME - MET 02	LOQ Pb=0,02 mg/Kg LOQ Cd=0,01 mg/Kg LOQ Cd équins=0,04 mg/Kg		
		bovins,porcins, ovins,caprins, équins	foie	200 g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congélation	SAA four ou flamme				AFSSA LERQAP.CIME - MET 02	LOQ Pb=0,1 mg/Kg LOQ Cd=0,1 mg/Kg LOQ Cd équins=0,2 mg/Kg		
		volailles, lapins, gibiers	muscle	200g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congélation	SAA four ou flamme				AFSSA LERQAP.CIME - MET 02	LOQ Pb=0,02 mg/Kg LOQ Cd=0,01mg/Kg		
		volailles, lapins, gibiers	foie de lapins, poulet et pintade	200g	1	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congélation	SAA four ou flamme				AFSSA LERQAP.CIME - MET 02	LOQ Pb=0,1 mg/Kg LOQ Cd=0,1mg/Kg		
	plomb, cadmium et mercure	coquillages	chair décoquillée	500 g	1	cf lettre circ. n°1649 du 7/10/96	congélation	SAA four vapeurs froides			200g		AFSSA met 02 AFSSA met 01	LOQ Pb=0,03mg/Kg LOQ Cd=0,2mg/Kg LOQ Hg=0,1mg/Kg	Si prélèvement coquillages entiers, prendre 1 Kg min., boîte ou sachet
		produits de la pêche	chair	1000 g	plusieurs individus	sachet plastique pas d'agrafes métalliques	congelé	SAA four vapeurs froides	Chair de poisson, de céphalopodes ou de crustacés		200g		AFSSA LERQAP.CIME - MET 01	LOQ Pb= 0,04mg/Kg LOQ Cd=0,01mg/Kg LOQ Hg= 0,1mg/Kg	
Divers	RBST	bovins à l'engrais	sang	20 ml (2 x 10 ml)		2 tubes sec normal de 10 ml	après décantation à température ambiante récupéré le sérum des 2 tubes (environ 10 ml) puis congélation dans un nouveau tube résistant à la congélation	Elsa	sérum	10 ml		laberca 07 GH-s.1/interne	seuil de suspicion densité optique	plan expérimental mis en place en 2008	